

Ententes de Responsabilités dans l'Autobus

À l'arrêt d'autobus

1. Je me rends, à l'heure déterminée, à l'arrêt désigné par le service du transport. Si je suis en retard, je devrai me rendre à l'école par mes propres moyens;
2. Je dois toujours marcher sur le trottoir;
3. À mon arrivée à l'arrêt, j'attends l'autobus calmement, je ne me tire pas, je respecte les autres élèves et je n'endommage pas le bien d'autrui;

À l'arrivée de l'autobus

4. Je dois attendre que l'autobus soit complètement arrêté avant de m'en approcher;
5. Par délicatesse, je laisse d'abord monter les plus jeunes et j'aide ceux qui ont besoin de moi;
6. Lorsque je monte dans l'autobus, je ne bouscule personne et je fais attention pour ne pas trébucher;
7. Je dis bonjour au chauffeur, je me rends immédiatement à mon siège et je m'assois;

À bord de l'autobus

8. J'attache ma ceinture de sécurité, je reste calmement à ma place et je change de place seulement avec la permission du chauffeur;
9. Si je parle, je le fais de façon discrète;
10. En tout temps, mon langage se limite à ce qui serait acceptable à l'école;
11. Je ne dois jamais crier afin de ne pas déranger le chauffeur;
12. Je n'ouvre jamais les fenêtres sans la permission du chauffeur;
13. Je ne sors jamais la tête, les mains et les bras par la fenêtre afin d'éviter des accidents graves;
14. Je ne dois ni manger, ni boire dans l'autobus à moins que ce soit permis par le chauffeur;
15. Je dois garder l'autobus propre et ne jamais l'endommager;
16. Je ne dois jamais lancer quoi que ce soit par la fenêtre;
17. Je dois montrer de la discipline et du savoir-vivre;

À la descente de l'autobus

18. Je ne dois jamais me lever avant que l'autobus ne soit arrêté;
19. À la descente de l'autobus, je dois m'éloigner de l'autobus et marcher au fond du trottoir.
20. Si je dois traverser la rue, je regarde attentivement avant de traverser;

En cas de panne ou d'accident

21. Je devrai écouter et suivre les instructions de la conductrice ou du conducteur afin de ne pas aggraver la situation;
22. Si la conductrice ou le conducteur me confie une tâche, je devrai me montrer digne de sa confiance et aider les autres élèves;

Suspension

23. Je reconnais que si je ne respecte pas tous mes devoirs, je nuis à ma propre sécurité et à celle des autres et de plus, l'école André-Piolat pourra me suspendre d'une façon temporaire ou définitive;

Je dois me rappeler que

24. Le transport scolaire est un SERVICE mis à ma disposition, pour me permettre de poursuivre mes études et de préparer mon avenir. Je dois donc l'apprécier en démontrant beaucoup de respect et de bonne volonté envers mes camarades et la conductrice ou le conducteur.